

# Conditions de réservation pour les groupes 2024

**Merci d'avoir choisi notre Maison pour organiser votre événement !**

**Nous accueillons dans le cadre particulier d'une maison communautaire, un lieu de vie animé par ses habitant·es. Nous vous remercions de bien lire la fiche « Informations sur le lieu d'accueil » et les conditions ci-dessous avant de nous renvoyer le contrat de réservation rempli et signé en page 2.**

## Réservation de salle

1. Vous réservez une ou plusieurs salles avec un certain nombre de pensions complètes associées (15 minimum). Merci d'informer du nombre de personnes attendues de façon réaliste et d'ajuster ce nombre au fur et à mesure avec nous.

2. Pour que la réservation soit ferme, veuillez accompagner ce contrat de réservation d'un **chèque d'arrhes** (encaissé à la fin du stage) ou d'un **virement bancaire**, équivalent au total de la location des salles. Ces arrhes seront encaissées en cas d'annulation de stage de votre part, y compris en raison d'un manque d'inscriptions. Dans le cas où la réservation serait annulée par une contrainte absolue extérieure, les arrhes pourront être reportées à une réservation ultérieure ou remboursées.

### **Virement bancaire :**

Code IBAN : FR76 1027 8089 3000 0890 8974 093      Code BIC : CMCIFR2A

Merci d'expliciter dans le libellé du versement le nom de votre groupe et dates du stage.

3. Les salles sont **louées aménagées** selon vos demandes dans la limite de notre matériel. Tous les besoins matériels sont à demander plusieurs jours avant votre arrivée, même si nous faisons de notre mieux pour vous dépanner en cas d'oubli ou de problème. **Internet** n'est pas accessible dans les chambres, mais uniquement dans la bibliothèque par wifi. Il peut être installé dans certaines salles sur demande anticipée.

NB : Nous ne prenons pas en charge la communication sur votre stage ou événement. Figurer dans le programme de la Maison d'accueil (papier et internet) est possible à certaines conditions pour les organisateur·ices partenaires déjà venu·es au moins une fois chez nous.

## Conditions d'accueil et responsabilité

4. Nous demandons aux animateur·ices de veiller au respect par leur groupe du fonctionnement de la maison et de notre cadre de vie.

5. En tant qu'association Loi 1901, nous ne pouvons recevoir que nos adhérent·es. La **cotisation annuelle** est de 15 € par foyer familial. Nous vous demandons de bien prévenir les personnes inscrites de cette condition à leur séjour.

6. Afin que les personnes s'inscrivent en connaissance des conditions d'accueil, vous vous engagez à transmettre aux personnes de votre groupe avant ou à leur inscription **la fiche « Informations sur le lieu d'accueil »** envoyée avec ce contrat.

7. L'organisateur·ice est légalement co-responsable des garanties sanitaires au sein de son groupe. Vous êtes également responsable de la gestion des problèmes d'urgence médicale d'une personne de votre groupe.

## Réservations des hébergements

8. Nous accueillons en **pension complète**, donc en séjour **résidentiel**, selon notre modèle économique. Vous vous engagez à en informer clairement les personnes qui souhaitent s'inscrire. Seules certaines exceptions sont possibles au cas par cas. **Le nombre de places en hébergement réservé est garanti jusqu'à 3 semaines avant votre arrivée.** Ensuite, les places restantes pourront être attribuées à d'autres groupes ou individuels.

9. L'hébergement se fait dans 4 types de chambres aux confort différents. Chaque groupe peut disposer de chambres individuelles pour au moins **25%** du nombre de réservations (plus si possible). Nous demandons à chacun·e de donner 2 choix de type de chambre.

10. Deux animateur·ices par groupe sont logé·es par défaut en chambre individuelle confort, sans facture des suppléments. N'oubliez pas de réserver les chambres et repas de tous les animateur·ices et intervenant·es.

11. Il y a trois modalités possibles pour les réservations de l'hébergement :

- **La réservation indirecte** : les personnes s'inscrivent au stage auprès de vous, suite à cela vous leur envoyez un lien vers un formulaire internet de réservation adressé à l'Arche.
- **La réservation directe** : le secrétariat de l'Arche reçoit directement les inscriptions au stage à la place de l'animateur·rice (seulement pour certains stages dans notre programme).
- **La réservation groupée** : l'organisateur·ice du stage centralise toutes les demandes d'hébergement et les envoie de façon groupée (dans un tableau dédié) à l'Arche (adapté pour les paiements groupés ou les groupes étrangers).

Nous demandons des **arrhes** aux personnes qui utilisent la **réservation directe**, et parfois **indirecte** (sauf aux animateur·ices). Quant aux systèmes de réservation « **groupée** », en cas de désistement de dernière minute, nous pourrions vous demander le versement des arrhes (40€ ou 65€ selon un séjour de plus ou moins de 3 jours).

Votre contact : Magali Audion

**Maison d'accueil Arche de Saint-Antoine**

34, La Basse Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye

Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateurs)

[groupes@arche-sta.com](mailto:groupes@arche-sta.com)

L'ARCHE DE  
SAINT ANTOINE

# L'Arche de Saint-Antoine

## CONTRAT DE RESERVATION 2024

## LOCATION DES SALLES

prix forfaitaire par jour (journée gratuite à partir de 18h)

<b>Titre du stage ou nom du groupe :</b>
<b>Animateur·ices :</b>
<b>Dates :</b>
<b>Heure du début officiel du stage :</b>
Heure de début d'occupation de la salle souhaitée :
<b>Heure de fin de stage :</b>
<b>Nombre de personnes prévues (intervenant·es compris) :</b>

<input type="checkbox"/> <b>Réservations Indirectes</b> (les gens s'inscrivent à votre stage auprès de vous, puis vous leur envoyez un formulaire internet de réservation d'hébergement)
<input type="checkbox"/> <b>Réservations Directes</b> (les gens s'inscrivent à votre stage uniquement auprès de l'Arche)
<input type="checkbox"/> <b>Réservations Groupées</b> (vous centralisez les demandes d'hébergement)

<b>Nom de la structure organisatrice (pour facture) :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>E-mail :</b>
<b>Site internet :</b>

**Règlement Groupé** (vous payez globalement le séjour de tout votre groupe)

<b>Nom de la personne organisatrice :</b>
<b>Tél. :</b>
<b>E-mail :</b>

J'informe les participants avant leur inscription des conditions d'accueil et que leur séjour est conditionné à l'**adhésion à l'association Arche de St-Antoine.**

J'accepte les conditions de réservation et d'annulation.

NOMBRE DE JOURS : ↓	1 jour	2-3 jours	4 j	5 jours et +
_ _  Salle Musique (40 m <sup>2</sup> )	101€	65€/j	63€/j	59€/j
_ _  Salle Commune (52 m <sup>2</sup> )	110€	68€/j	65€/j	61€/j
_ _  Jean Goss (73 m <sup>2</sup> )	163€	103€/j	100€/j	94€/j
_ _  Lanza del Vasto) (90 m <sup>2</sup> )	192€	117€/j	114€/j	108€/j
_ _  Salle Blanche (100 m <sup>2</sup> ) + annexe Iris (30 m <sup>2</sup> )	209€	129€/j	120€/j	113€/j
_ _  Salle du Jardin (150 m <sup>2</sup> )	253€	150€/j	137€/j	120€/j
_ _  Salle Gandhi (50 m <sup>2</sup> ) (salle de réserve)	110€	68€/j	65€/j	61€/j

<b>Matériel dans les salles :</b> (précisez le <b>nombre</b> de ce dont vous avez besoin)
Coussins :  _ _  Tableau :  _ _  Tables :  _ _  Chaises :  _ _
Autres (internet, vidéoprojecteur...) :

### ARRHES

**Les arrhes à verser pour confirmer la réservation correspondent au total du coût de location des salles =** |\_|\_|\_|

**Date et signature :**

**Accueil groupes**  
**Arche de Saint-Antoine**  
34, La Basse Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye  
Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateurs) - [groupes@arche-sta.com](mailto:groupes@arche-sta.com)